

FORMATION À L'UTILISATION DE PONTS ROULANTS R484

R484 Catégorie 2

OBJECTIFS

GÉNÉRAUX

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'un pont roulant en vue de l'obtention du CACES® R484.

- 1 | Faire la mise en service et manipulation d'un pont roulant.
- 2 | Connaître les dispositifs, les règles et consignes de sécurité pour ce matériel.
- 3 | Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer.

APTITUDES

MÉDICALES REQUISES ET ÊTRE ÂGÉ AU MINIMUM DE 18 ANS.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne expérimentée ou non, appelée à utiliser des ponts roulants à titre permanent ou occasionnel.

PRÉREQUIS

Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

MOYENS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire.

APRÈS EXAMEN

Une attestation de manœuvre est envoyée à l'entreprise à la suite du stage.

Une évaluation du déroulement de la session de formation est demandée aux stagiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation théorique (exposés, questions et exercices) vidéo et pratique (réalisation d'exercices de difficulté croissante).

SUITE DE PARCOURS

Complément formation accessoires, autres catégories pont cabine, monitorat.

MODALITÉS

EFFECTIF DU GROUPE
1 à 6 candidats maximum

DURÉE FORMATION
7 heures

LIEU
Intra ou Interentreprises

DATES
Consultez notre planning ICI

TARIF
À partir de 351,10€

THÉORIE

Identifier les rôles des différentes instances et organisme de prévention : Inspecteur du travail.

CARSAT, médecine du travail, organisme de contrôle technique...

Connaître les conditions requises pour utiliser un pont roulant et la responsabilité qui en découle.

Identifier les principales catégories de pont roulant, leurs caractéristiques fonctionnelles.

Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction.

Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité.

Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un pont roulant.

Capacité du pont.

Règles de sécurité en élingage et coefficients de perte de charge.

Les charges (poids et centre de gravité) et l'équilibrage de la charge.

Les gestes de commandements (normes AFNOR).

Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.

Expliquer et justifier les interdictions relatives à l'utilisation du pont roulant.

PRATIQUE

Description du pont.
Visualisation.

Opérations de prise de post et mise en œuvre du système de commande.

Déplacement à vide.

Exercices d'approche du crochet.

Prise d'une charge.

Déplacements simples et mouvements combinés.

Exercices de précision.

Rattrapage du ballant.

Opérations de fin de poste.

Expliquer et justifier les interdictions relatives à l'utilisation du pont roulant.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles. Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure - SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134 - Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - E-mail : contact@alyence-groupe.com - Site Internet : www.alyence.com